ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème legislature

Question N° : 7506	De **Mme Agnès Firmin Le Bodo** (UDI, Agir et Indépendants - Seine-Maritime)	**Question écrite**

Ministère interrogé > Solidarités et santé	**Ministère attributaire** > Solidarités et santé

Rubrique >maladies	**Tête d'analyse** >Glaucome	**Analyse** > Glaucome.

Question publiée au JO le : **17/04/2018**
Réponse publiée au JO le : **22/05/2018** page : **4299**

Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la maladie oculaire appelée glaucome. Le glaucome est une maladie oculaire qui touche surtout les personnes de plus de 45 ans et qui entraîne de fortes douleurs et une perte de vision du fait d'une dégradation du nerf optique. Cette pathologie se caractérise par une évolution longtemps asymptomatique, de ce fait, elle est souvent constatée à un stade déjà bien avancé, entraînant d'importantes situations de dépendance et de handicap. En France près d'1,5 million de personnes en souffrent, mais un tiers d'entre eux l'ignorent encore. À ce jour il n'existe ni recommandation sur la prise en charge diagnostique et thérapeutique du glaucome, ni de campagne de dépistage organisée. Aussi une logique de prévention permettrait d'éviter un certain nombre de cas graves. C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mener afin d'assurer une prévention anticipée, favoriser le dépistage du glaucome, et l'accès aux technologies innovantes pour les patients devant être opérés.

Texte de la réponse

La haute autorité de santé a publié en novembre 2006 un rapport sur la problématique et les perspectives du dépistage et du diagnostic précoce du glaucome. Ce rapport concluait l'absence de pertinence de la mise en œuvre d'un programme national de dépistage systématique du glaucome, au vu notamment de l'absence de test diagnostic spécifique à un stade précoce et de la nécessité d'utiliser une association de plusieurs tests. Il manquait en outre des données épidémiologiques (prévalence et facteurs de risque) ainsi que la standardisation de la stratégie diagnostique et de prise en charge. L'opportunité d'établir des recommandations va être étudiée dans le nouveau contexte actuel.